



FÉDÉRATION FRANÇAISE de CYCLOTOURISME

Compte Rendu du CA du Codep 35 en date du 23 avril 2025



PRÉSENTS : Y.LENOEL – J.M LE FOL – D. MORIN – A. TARDIF – G. LEGALAISS – S. MASSOT – J.J CASTAN
- Y. LE PORT

EXCUSÉ : F. AVELANGE

Frédéric donne pouvoir à Guy Legalais

EFFECTIF :

3029 licenciés à date, en retard de 32 par rapport à l'an passé. Pour l'instant pas de réponse concernant les clubs de Lanhélin, Roazhon, Mobility, Plélan-le-Grand et St Malo Sport Loisir. Le Club de Noyal - Tribalat ne renouvelle pas son adhésion.

TRÉSORERIE :

Jean Michel Le Fol passe en revue les flux de trésorerie depuis le début de l'année civile.

Le compte au 31 mars est à 103853,09 € dont 21931,64 € sur le compte courant, 81906,45 € sur le livret CMB et 15 € de parts sociales.

Point sur le Critérium Régional, Quessoy.

Les Clubs Bretons participent sauf ceux des Côtes d'Armor ! La question de fond devra être reposée concernant la modernisation de cette épreuve... C'est à la FFCT de se pencher sur cette revendication, dixit Dominique.

Point sur la sécurité.

A l'issue de cette réunion visio, il a été rappelé que c'est aux Coreg de former les animateurs sécurité des différents CoDep. Yves propose de faire une formation qui devrait se faire en octobre à partir d'une filiale de la Sté Lafarge.

COMMISSION FORMATION :

Essayer de présenter les formations 2026 dès l'automne 2025 afin de les prévoir.

COMMISSION SANTÉ :

COMMISSION FEMININE :

COMMISSION TOURISME :

Evaluation des boucles, Vélo promenade. Le pays de Vitré à l'origine de ces tracés sollicite l'avis d'un expert du Codep pour valider les parcours. Serge prend le dossier en main.

Randonnées permanentes, des dossiers sont en cours de validation et le remplaçant M. Besseyre a été contacté par Serge Massot.

Obernay, tout est calé. Yves envoie le détail de ce séjour dans les prochaines heures. L'arrivée est prévue en Alsace le samedi à 16h pour une remise des clés à 17h00.

COMMISSION VTT, JEUNES :

- Effectif des écoles VTT

En février, nous avions un nombre de licenciés de 95 personnes.

Pour rappel, en 2024 ce chiffre était de 87.

En avril, le nombre de licenciés au sein du département est de 112.

Ecole Française de Vélo						
Numéro Club	Nom Club	Ecole active	Effectif N-2	Effectif N-1	Effectif N	
1224	SPORTING CLUB LE RHEU	Oui			1	
2520	CYCLO CLUB CHAPELLOIS	Oui			1	
4372	AMI CYCLISTE DE PIPRIAC	Oui	9	7	6	
4841	AMICALE CYCLISTE DE BAIN DE BRETAGNE	Oui	27	22	20	
4868	ROUE LANDAISE	Oui			0	
6733	CYCLOTOURISTES CANCALAIS	Oui			1	
7978	CYCLO VTT ST PERE	Oui			31	
8340	VTT CLUB VALLEE DU BOEL	Oui	22	31	24	
8506	LA FONTENELLOISE SECT VTT LES VALAISIENS TOUT TERRAIN	Oui	19	27	28	
			77	87	112	

- Stages VTT

Deux stages ont été organisés : un pendant les vacances de février et l'autre pendant les vacances d'avril.

En février, vu la faible participation (3 enfants pour 3 encadrants), le stage initialement prévu pour trois jours a été réduit à une journée. Prix facturé : 10€ le stage / personne

En avril, 9 enfants ont participé à au moins une des 3 journées de stage (en moyenne, 7 enfants par jour) le prix facturé était de 5€ la journée et 10€ les 3 jours.

Deux éducateurs bénévoles ont assisté Antoine Drouard pendant ces stages.

A voir si on ne peut pas impliquer le club de la Fontenelle et de Cancale sur un stage d'un jour ou deux.

- Critérium départemental

Il s'est déroulé à Pont Réan le 29 mars 2025.

Nous avons pu organiser 3 épreuves

Criterium route : 1 participant

Criterium VTT : 13 participants

Concours d'éducation routière : 7 participants

Trois clubs ont joué le jeu.

Une réunion préparatoire avait été organisée à Bruz (une ébauche d'une commission jeunes).

Point à revoir : utilisation du logiciel à l'avenir (si Patrick n'est pas là...)

Les résultats ont été transmis à la Fédération.

- Qualification pour le Critérium régional

20 jeunes sont qualifiés pour le régional à la Ville Davy.

Il y aura 6 accompagnateurs.

- Espaces Naturels Ille et Vilaine :

Message important : un arrêté datant du début de l'année, interdit désormais toutes manifestations sportives entre mars et septembre dans des zones boisées référencées.

Deux organisations ont d'ores et déjà été annulées

- Projets :

Week end VTT (à définir) – probablement en septembre –

Les pistes actuelles : Roch des Monts d'Arrée ou Trans Volcanique)

Questions Diverses :

- ~~Formations moniteurs (niveau région)~~
- ~~Relance règlement Bain de Bretagne 40€~~

A faire :

- ~~Relancer Ermine Verte~~

~~Le 29 mars critérium départemental. Plusieurs épreuves ont été proposées. Une réunion préparatoire a été proposée en amont de ce critérium.~~

QUESTIONS DIVERSES :

Jean-Michel propose de relooker les adresses courriels des membres du conseil notamment sur la terminaison. Il propose également de rajeunir le site du Codep.

La semaine fédérale, projet de courrier à prévoir pour solliciter les clubs du département 35 quant à leurs engagements ou pas.

Serge insiste sur le fait que le Président a initié seul ce projet et avons eu très peu de retour en exemple, en clair le Président n'a pas été mandaté par les membres du CA. A propos de la réunion de Redon en avril avec les élus de Redon. Un compte rendu était prévu pour les membres du conseil. Ce compte rendu a pourtant été fait et lu aux membres du CA ce jour. Jean-Michel fait la remarque que ce compte rendu ayant été réalisé n'a pas été envoyé aux membres.

Serge pose la question du budget, des bénévoles qu'il faudra trouver, etc. Il fait part également de ses échanges avec les anciens Présidents du Codep 35. Dominique fait part de ses inquiétudes quant à l'organisation par le Codep 35 de cette manifestation. Ses commentaires ont été écrits en réponse d'un courriel envoyé aux membres. Yves reconnaît qu'il est trop tôt pour se pencher sur tout cela. La fédération aura seule le dernier mot qui ne se fera qu'à l'issue de la présentation d'un budget recevable.

Certains membres sont sur la retenue quant à l'organisation de cette manifestation. Guy résume la position des uns et des autres par le fait que ce dossier est sans doute : « nécessaire sur le fond mais la forme n'y est pas pour le moment »...

Un courrier est élaboré durant cette réunion et sera envoyé à tous les membres du Codep 35. Les présidents de chaque club devront se prononcer dès que possible.

La séance est close à 22h54